Compte-rendu du conseil d'école du Jeudi 24 Mars 2015 18h-20h

Présents: Stéphanie Peronnet, Delphine Beyeklian, Rémy Dure, Sébastien Lebon, Anthony Diao, Lionel Lafferayrie (FCPE), Françoise Gondol, directrice école maternelle, Marine Porcheron, directrice ALAÉ, les enseignantes au complet, 4 ATSEM (Rachida, Déborah, Sandra, Catherine), Nadège Calmes (mairie, responsable de secteur Guillotière).

Monsieur Da Costa (adjoint au maire d'arrondissement) est excusé car présent au même moment au conseil d'école de Berthelier où l'ordre du jour est la création à la rentrée 2016/2017 d'une nouvelle école de 5 classes dans des préfabriqués (rue Clément Marot) en attendant la construction d'un nouvel établissement rue du Pré Gaudry (ZAC des Girondins – livraison 2020). Il nous a cependant rejoint en fin de réunion.

1) PPMS: validation.

C'est un document qui liste les actions à faire en cas d'inondation, mouvement de terrain, rupture de barrage, séisme de zone 2, transport de marchandise ou risques industriels. Un exercice de confinement a été réalisé (ainsi qu'un exercice d'alarme incendie). Un autre sera fait en mai sur le temps périscolaire. Madame Gondol nous dit qu'elle va devoir ajouter le risque attentat à ce document. Autre remarque : manque un espace de confinement pour élève en fauteuil.

Par ailleurs, les plans d'évacuation et affichages ont été revus.

2) Travaux et promeneurs dans l'école. Portail. Livraisons et personnel ville de Lyon, ou intervenant pour la ville de Lyon.

Désormais les agents de la Ville intervenant sur l'école doivent se signaler au gardien avant d'entrer. Monsieur Odru, directeur de l'élémentaire a dressé un planning de toutes les interventions extérieures prévisibles (ex : orthophoniste, infirmière...)

Les barillets des portails extérieurs et des entrées de bâtiments ont été changés, le code du portail également. Peu de clés distribuées ce qui ne va pas sans poser quelques problèmes de logistique. Pas de gardien de13h30 à16h. Selon les moments de la journée, la sonnette du portail bascule sur le téléphone de Marine pour la garderie du matin, du bureau de Françoise, ou sur celui du gardien les jours où Françoise fait classe.

L'école a un référent sécurité au commissariat. (Toutes les maîtresses ont le numéro).

En ce qui concerne la garderie du matin, Peggy demande à Madame Calmes qu'il y ait toujours 2 adultes présents, ce qui n'est actuellement pas toujours le cas. Marine fait aussi remarquer qu'elle ouvre le portail à distance, mais c'est aux parents de vérifier à bien refermer derrière eux car l'électroaimant n'est pas dans un état optimal (un électricien va passer arranger ça en semaine 13 ou 14 mais en attendant, bien vérifier la fermeture).

3) Périmètre scolaire et changement ? Effectif actuel. Estimation des effectifs / nombre de classes pour l'année prochaine suite au mot reçu dans le carnet ?

Le périmètre scolaire de la maternelle Jean Macé ne change pas pour la rentrée 2016/2017. Actuellement 303 élèves (+11 par rapport à octobre). En 2016/2017, périmètre scolaire inchangé. Prévision de 85 PS qui passeront en MS, 79MS en GS et de 128 GS qui passeront au CP. Seuil de fermeture de la 10^e classe : 279. Nécessité d'avoir 115 inscriptions en maternelle pour maintenir cette 10^e classe (inscriptions possibles du 5 avril au

12 juin http://www.mairie7.lyon.fr/demarches-lyon-en-direct/vie-scolaire/ecoles/inscription-scolaire_7.html).

En ce qui concerne le passage des GS en CP, 111 veulent poursuivre à Jean Macé (dont 20 demandes dérogations de fratrie et 11 dérogation pour autre motif), ce qui va probablement avoir pour effet d'ouvrir une classe de CP supplémentaire.

Livraison de logements (48 appartements du T3 au T5) du bâtiment en face de l'école appartenant au ministère de la Défense prévu au printemps.

4) Questions diverses des parents d'élèves.

- Est-ce que la question de l'égalité entre les filles et les garçons est abordée dans le projet éducatif ? Si oui comment se décline-t-elle dans les classes ?

Tout d'abord la question est mal formulée, il faut parler de projet d'école pas de projet éducatif. Un projet d'école est un projet sur 3 ou 4 ans élaboré par l'équipe enseignante avec l'aide d'un conseiller pédagogique et qui doit être validé par l'IEN. Le prochain projet d'école devra être réalisé au cours de la prochaine année scolaire. Le projet d'école actuel ne mentionne pas cette question d'égalité fille-garçon mais les enseignantes sont bien au fait de la problématique (elles sont inondées de circulaires https://www.reseau-canope.fr/outils-egalite-filles-garcons.html) et y portent une attention au quotidien.

- Carnaval 2017. Que pensez-vous d'impliquer plus les enfants en amont en leur faisant fabriquer leurs costumes ? Serait-il envisageable de se coordonner avec d'autres écoles du quartier pour un défilé commun, idée par exemple d'une convergence au parc Blandan.

Ce n'est pas une volonté de l'équipe enseignante car créer des costumes en classe demanderait énormément de temps et éloignerait du programme. Pourquoi tant de filles déguisées en princesse et de garçons en super-héros ? Les enseignantes en discutent en classe et incitent leurs élèves à trouver un costume plus original. L'idée d'un mélange de carnavals de plusieurs écoles à Blandan ou ailleurs c'est clairement non, trop de risque de revenir avec le mauvais spider man. Le 5 avril il y aura donc carnaval à la maternelle avec passage dans la cour de l'élémentaire pour y lancer confettis et serpentins puis tour de l'école sur le trottoir. Activité maquillage sur le temps de midi par les animateurs pour les GS.

- BCD (bibliothèque centre de documentation). Quel retour de l'ambassadeur du livre ? Comment les enfants en profitent ? A quelle fréquence ? Des parents s'impliquent dans l'aménagement du lieu (couverture des livres, étiquetage...) mais qu'en est-il des problèmes de mobilier (manque d'étagères, de rayonnage) ?

Il reste un carton de livres à couvrir, sera proposé un mardi soir. Des parents viennent pour couvrir, étiqueter les livres mais aussi pour adapter les étagères (démonter, remonter, poncer). Elise Dumont remercie les parents de leur aide mais trouve quand même pas très normal que ce travail soit fait par des bénévoles : la BCD pourrait occuper un salarié à temps plein et bénéficier de l'action d'employés municipaux pour les travaux.

L'Ambassadrice du livre, Camille, est arrivée le 1^e janvier 2016. Les enseignantes ont passé beaucoup de temps à élaborer un projet pour elle en tentant de communiquer au mieux avec l'AFEV, son association mais difficile, trop d'énergie, le projet ne sera pas reconduit l'an prochain.

La BCD est aussi utilisée durant les activités pédagogiques complémentaires. Une réflexion est engagée sur la possibilité d'emprunter des livres. Besoin d'une douchette pour scanner

les livres et d'un logiciel de gestion des prêts. L'école accepte les dons de livres pour enrichir la collection (de préférence déjà couverts !)

Peggy aimerait plus de moyens de communication de la Bibliothèque Municipale (affiches...) en particulier de la bibliothèque jeunesse du 25 rue Béchevelin (carte d'abonnement gratuite pour les enfants). Une visite de la BM pour une classe par an est prévue.

- Comment va s'organiser la transition GS-CP (visite de l'école élémentaire, repas au self etc...) pour les enfants qui restent à Jean Macé ? Est-il aussi prévu un accompagnement pour ceux qui rejoignent une nouvelle école ?

Après les vacances de printemps, 3 temps sont prévus.

1° temps : une classe de GS croise une classe de CP (par moitié) 2 fois 3/4h et font la récré ensemble. Les GS préparent des questions sur la classe de CP. Les élèves de CP guident, montrent le matériel...

2^e temps : rallye photo dans l'école élémentaire, toujours en binôme (mais avec une autre classe) en autonomie.

3^e temps : intervention du réseau d'aide (RASED) pour échanger avec les GS sur leurs angoisses liées à l'entrée au CP : souvent les angoisses qui remontent concernent le self (cantine en self-service côté élémentaire) et la récré. Dessins "comment tu te vois au CP ?", petits jeux, repères.

Pour les élèves allant au CP à Veyet, une visite sera organisée, peut-être aussi pour ceux allant à Daubié.

Une liste du matériel nécessaire pour l'entrée en CP sera donnée aux parents en juin.

4^e temps (peut-être): tutorat GS/CM2 au self pendant une semaine.

A noter qu'il existe le même type d'échanges entre les enfants de la crèche municipale d'en face et les classes de PS.

- L'accueil échelonné des PS paraît trop long. Y a-t-il eu des échanges d'expérience entre écoles à ce sujet pour trouver un rythme qui convienne au plus grand nombre ? Ni trop court ni trop long (aujourd'hui sur 4 jours certains parents trouvent que ça fait beaucoup, en particulier parce que cela oblige à reprendre des jours de congés au retour des vacances).

C'est une première rentrée à l'école et de plus dans un gros groupe scolaire, cette manière douce semble nécessaire et de plus l'IEN ne l'interdit pas et donc d'accord avec cet accueil bien adapté aux conditions de notre école. Certains enfants ont des difficultés à s'adapter au rythme (cantine, sieste). En cas de difficulté pour les parents de se libérer, il est toujours possible d'en discuter au cas par cas. En ce qui concerne le peu de retours sur la journée de classe (en rupture par rapport à la crèche où tout est signalé dans les moindres détails), c'est bien ce qui différencie l'entrée en maternelle : on lâche l'enfant, on lui laisse sa vie privée !

- Le cahier de vie pourrait-il transiter un peu plus ? Sur demande ?

Pourquoi pas, en respectant un délai de prévenance. Possible de demander toujours au cas par cas et avec le sourire (il semblerait que certains parents aient des manières de communiquer avec les enseignantes un peu pesante, limite du harcèlement). Donc restons

courtois et en cas de conflits nous (représentants des parents d'élèves) pouvons faire office de médiateurs, n'hésitez pas à nous contacter si problème : conseil.mace-lyon7@fcpe69.fr

- Quelles sont les sorties prévues pour chaque section lors du troisième trimestre (point non abordé au premier conseil d'école) ?

PS: le 12 mai journée à la ferme de Saint-Pierre-de-Chandieu (69)

MS: le 9 juin sortie au Moulin Guitare à La Bâtie-Divisin (38)

GS: rallye au parc Blandan "la tête et les jambes" avec pique-nique.

Intervention de Fanny Grué, restauratrice d'œuvre d'art dans les classes de GS et sortie place Bellecour où elle demandera aux élèves de chercher des œuvres d'arts et y présentera des sculptures qu'elle a restaurées.

Autre sortie prévue avec l'ALAE un vendredi aprem (un groupe de 14 enfants de GS inscrits à l'activité manuelle) : Yoko Ono au MAC.

- Interrogations et craintes de parents à propos des bébés qui attendent sous le préau à l'entrée de l'école dans leur poussette le matin. Qui est responsable des enfants qui sont laissés dans la cour ? Est-il possible de demander aux dames qui sont au portail de surveillez les enfants.

Demandé aux parents ou nourrices de bien tourner les bébés vers les ATSEM qui font l'entrée au portail, de bien les avertir et de les mettre au plus près d'elles. Egalement de respecter les horaires de fermeture de l'école (16h30). Cependant il est rappelé que les ATSEM n'ont pas la responsabilité des bébés (voir règlement intérieur).

- Gale : Quel a été le protocole à l'école ? L'épisode a été long : galère et inquiétude pour certains parents, comment les accompagner, les informer plus précisément ?

Galère pour tout le monde, surtout pour les enseignantes qui avaient des cas dans leur classe : manteaux accrochés aux porte-manteaux dans sacs plastiques, plus de rang 2 par 2... Si un enfant se grattait, il était amené à l'infirmerie. Episode terminé.

- Existe-t-il un projet de construction d'une nouvelle école impasse des Chalets pour désengorger les trois écoles du secteur avec toutes les nouvelles constructions près du parc Blandan?

Oui ce projet existe mais plutôt pour le prochain mandat (horizon 2026).

- Y a-t-il eu une avancée sur notre demande d'étude d'ombrage de la cour ?

Le souhait est inscrit à la programmation des travaux 2016/2017 mais ce n'est pas un projet validé. Une visite est à organiser avec une technicienne de la Ville chargée de l'aménagement des cours de récréation (Anne-Charlotte Gourlaouen).

A noter : les jeux de la cour se détériorent encore, souvent cassés et réparés avec les moyens du bord. Optimisation des jeux à envisager (ex : la « marguerite » (nid) sur laquelle 2 enfants seulement peuvent aller en même temps)(seul jeu en état pour le moment...).

- Grèves de cantine: des accords ont-ils été trouvés sur le non remplacement du personnel ?

Si la question fait allusion aux grèves répétées de juin 2015, un protocole a été signé entre Ville de Lyon et organisations syndicales avec accord sur un temps de rotation pour les ATSEM (libérées d'un temps de cantine par semaine). De même que des remplacements systématiques sont maintenant organisés, selon les raisons d'absence.

En ce qui concerne les grèves de ce début d'année, elles s'inscrivent dans un mouvement plus global : grève nationale de la fonction publique pour relèvement du point d'indice, grèves contre la loi travail. Un préavis de grève est déposé par l'intersyndicale pour ce jeudi 31 mars.

- Bruit dans la cantine : la mairie a-t-elle commandé un relevé de bruit par un acousticien comme le demandaient les parents d'élèves élus FCPE en novembre 2015 ? Ceci permettrait de faire des travaux d'aménagement dans la cantine dont par exemple de panneaux amovibles au plafond ou entre les tables pour limiter le bruit. Ces problèmes de bruit sont abordés depuis le dernier conseil d'école de juillet 2015 (avant lequel 85 dB en pointe avaient été relevés par les parents d'élèves élus FCPE lors d'un repas). L'amélioration des nuisances sonores est affichée parmi les points prioritaires des restaurants scolaires de Lyon. Qu'en est-il de cette demande ?

Non, la mairie n'a pas demandé une telle étude. Madame Calmes nous dit que des patins anti-bruits vont être collés sur les pieds des chaises et qu'une oreille ludique et pédagogique pour prise de conscience du niveau de bruit va être empruntée à une association.

La volonté est donc plutôt de lutter contre le bruit de manière pédagogique, ex: donner aux enfants des petites missions (passer le pain...) pour éviter les temps morts propices au chahut. De plus désormais les ATSEM et les animateurs peuvent s'asseoir à table avec les enfants (cependant sans manger avec eux) ce qui permet d'instaurer une relation plus conviviale. Marine nous dit aussi qu'une nouvelle configuration des tables va être tentée : tables en carré plutôt que parallèles.

Par rapport aux temps d'activités périscolaires sur le temps de midi, Peggy regrette l'absence de moments de liberté donnés aux enfants. Trop de sollicitations, on est plus sur le rythme de l'enfant. Les jeudis sont souvent difficiles pour eux. Rachida approuve, elle les trouve surexcités ce jour là et à même parfois peur qu'ils se fassent mal.

Peut-on exclure de cantine de manière temporaire un enfant qui poserait des problèmes de discipline ? La réponse de Monsieur Da Costa est que le règlement du périscolaire autorise une exclusion mais il faut que celle-ci soit liée à un accompagnement par le service médicosocial (assistante sociale, infirmière scolaire).

- Absences de cantine : Pourquoi ne pas demander un certificat médical justifiant les absences ? La nouvelle règle de prévenir 48h avant pour se voir rembourser le repas est mal acceptée par les parents.

Monsieur Da Costa note la question qui ne peut cependant qu'être discutée dans un cadre global au niveau de la mairie centrale. Cette remarque a été soulevée par les parents d'élèves dans de nombreux conseils d'écoles de Lyon.